

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du dimanche 25 mai 2025

Villers-lès-Nancy, le 25 mai 2025,

- **L'ordre du jour**

1. Le bilan moral et le rapport d'activités de l'association,
2. Le rapport financier,
3. L'approbation des comptes et l'affectation du résultat,
4. Le quitus donné au conseil d'administration sur sa gestion de l'association,
5. Le vote du budget prévisionnel de l'exercice suivant,
6. L'élection d'administrateurs sur les postes à renouveler,
7. Questions diverses

- **Les pièces jointes à la convocation**

- Le rapport d'activité, qui intègre le rapport financier
- Le bilan 2024 de In Extenso, cabinet comptable
- Le budget prévisionnel 2025
- Les 2 lettres de candidature aux postes d'administrateurs

- **Le nombre de membres convoqués**

781 membres adhérents à jour de cotisation convoqués

Il n'y a pas de membres représentés car le vote est en distanciel en ligne et par voie postale.

- **Réunion des scrutateurs pour le dépouillement du vote le mardi 20 mai à 9h en visio**

Un bureau de vote est constitué, qui est composé de 2 administrateurs en exercice et de 2 scrutateurs :

Administrateurs
Frédéric MAIRE
Nathalie TORRES

Scrutateurs
Valérie T.
Sylvie S.

Le vote sur l'ordre du jour a été fait par anticipation et à distance, en ligne et par correspondance, entre le mercredi 30 avril et le dimanche 18 mai soit 19 jours pour voter.

- ont voté en ligne sur Survey Monkey : 227

Regis A.	noelle B.	Marie D.	Armelle G.	Anne L.	Sylvie R.
Laure A.	Emile B.	Michel D.	Marie Melanie G.	Norbert M.	Jean Pierre R.
Rejane A.	Florence B.	Elisabeth D.	Myriam G.	Nicolle M.	sylvie R.
michelle A.	Armelle B.	Anne-Laure D.	Emmanuelle G.	Eugenie M.	Jean Yves S.
Marie-Therese A.	sophie B.	Isabelle D.	Gabrielle G.	Marie-Anais M.	Alain S.
Celine A.	Armelle C.	Michele D.	Irene H.	Frederic M.	Bernard S.
Christelle A.	Helene C.	Katy D.	Andree H.	Christine M.	Catherine S.
Helene A.	Fatima C.	Dominique D.	Daniel I.	Anne M.	Jean Claude S.
Robert A.	Guy C.	Christele D.	Vincent I.	Caroline M.	Yannick S.
Thierry A.	fabrice C.	Fabrice D.	Henri J.	Bernard M.	Sara S.
Florence B.	Bernard C.	Philippe D.	Annie J.	Jean-Pierre M.	Martine S.
Liliane B.	Pierre C.	Marie-Ange E.	Jean Louis K.	Nicole M.	Jacques S.
Lisa B.	Dominique C.	Lucienne E.	Nicole L.	Genevieve M.	Stephane S.
John B.	Lisiane C.	Jean Yves F.	Marc L.	Marie Chantal M.	Patricia S.
Daniele B.	Patrick C.	Eric F.	brigitte L.	Cecile M.	Sylvie S.
Michele B.	Veronique C.	Pierre F.	Mireille L.	Luc M.	Idris T.
Christiane B.	Djamila C.	Jacques F.	Dominique L.	Alain M.	Annie T.
Dominique B.	Vincent C.	Laure F.	Nathalie L.	Anne-Marie M.	Florence T.
Anne Marie B.	Edith C.	Pascale Marie F.	Marie Andree L.	Christine M.	Marie Helene T.
Patrick B.	Stephanie C.	Fabien F.	Gabriel L.	Thierry M.	Olivier T.
Gerti B.	Alain C.	Reine F.	Marie Therese L.	Rene M.	Michele T.
Pascal B.	Claude C.	Jean Claude F.	Barbara L.	Virginie N.	Marie Francoise T.
Georgette B.	patricia C.	Christine G.	Marie-Helene L.	Bruno N.	Valerie T.
Alexandra B.	Jean michel C.	David G.	Francois L.	Patricia P.	Edith T.
Marie B.	Isabelle C.	Catherine G.	Valerie L.	Bertrand P.	Nathalie T.
Nathalie B.	Cyrille C.	Anne Marie G.	Sophie L.	Yves P.	Philippe T.
Yves B.	Brigitte C.	marie helene G.	Odile L.	Florianne P.	Serge T.
chantal B.	claudine C.	Nicole G.	Dominique L.	Simone P.	Nathalie T.
Jean Francois B.	Monique C.	Aldo G.	Francoise L.	Jean Pierre P.	Mika T.
Marielle B.	Dominique D.	Jacqueline G.	Daniele L.	Caroll P.	Marie Christine V.
Aline B.	Philippe D.	Gwenaelle G.	Valerie L.	Martine P.	Anne Marie V.
Magali B.	Helene D.	Emmanuel G.	Michel L.	Rose Marie P.	Marc V.
EveLaure B.	Bruno D.	Francois G.	Isabelle L.	Veronique P.	Jacqueline V.
Beatrice B.	Fabienne D.	Ghislaine G.	Isabelle L.	Christine P.	Stephane V.
Anne-claire B.	Genevieve D.	Florence G.	Marion L.	Marie Anne P.	Valerie V.
Suzanne B.	Claudine D.	Nora G.	Michel L.	Xavier P.	Joanna W.
Colette B.	Roger D.	Odile G.	Stephane L.	Frederique R.	Geli W.
Jean Francois B.	Francoise D.	Cecile G.	Cecile L.	Pascale R.	

- ont voté en version papier : 2

Anne C. Marcel P.

- ont voté par retour de courriel avec le PDF : 6

Marie-Anais M. Alain P. Maryvonne T.
Laura A. Mélanie P. Christian T.

Au total, il y a eu 235 votants soit 30 % des adhérents à jour de cotisation et convoqués.

- **Tenue de l'assemblée générale ordinaire le dimanche 25 mai à 9h00, en présentiel à Villers-Lès-Nancy et re-diffusée avec un logiciel de visio-conférence**

- sont présents à la tenue de l'assemblée générale en présentiel et en visio-conférence : 29 personnes dont les membres du bureau et du CA :

ADRIEN Régis	L. Stéphane	GORIS Claire
DUMAS-GONNET Christèle	NADOR Alexandra	
MAIRE Frédéric, président	LACOUTURE Marc	
MAZON Marguerite	TORRES Nathalie secrétaire	

- sont absents dans les membres du bureau et du CA :

NOUVION Arnaud	GAUDRY Jérôme
----------------	---------------

La séance est ouverte à 9H00

Les points de l'ordre du jour ont été votés à la majorité simple par le vote en distanciel et par anticipation.

1. Approbation du bilan moral et du rapport d'activité

Ont approuvé : 229	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 6	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	----------------------	------------------

Le bilan moral et le rapport d'activité sont approuvés.

2. Approbation du rapport financier

Ont approuvé : 229	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 6	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	----------------------	------------------

Le rapport financier est approuvé.

3. Approbation des comptes et de l'affectation du résultat

Ont approuvé : 227	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 8	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	----------------------	------------------

Les comptes et l'affectation du résultat sont approuvés.

4. Approbation du quitus au conseil d'administration

Ont approuvé : 230	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 5	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	----------------------	------------------

Le quitus donné au conseil d'administration est approuvé.

5. Approbation du budget prévisionnel

Ont approuvé : 227	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 8	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	----------------------	------------------

Le budget prévisionnel est approuvé.

6. Election des membres du conseil d'administration

Avec les statuts votés en assemblée générale extraordinaire du 3 mai 2023, nous renouvelons, désormais, le conseil d'administration par tiers tous les ans. A l'élection du dimanche 28 avril 2024 en assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration comportait 14 membres sur 15 possibles.

Cette année, les administrateurs sortants sont :

A. Brigitte	JUILLARD Annie	MENAGER Jeanne-Marie
PACHECO Gaelle	SALVI Jeanne	

Pour l'élection de cette assemblée générale, 5 postes étaient donc disponibles. Nous avons reçu 2 candidatures dans les temps.

Le résultat du vote :

GORIS Claire	191	GAUDRY Jérôme	177	S'abstient	32
--------------	-----	---------------	-----	------------	----

Les 2 candidats au conseil d'administration sont élus pour 3 ans pour compléter les postes vacants.

Les administrateurs qui ont été élus pour 3 ans à partir de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2023 sont :

ADRIEN Régis	DUMAS-GONNET Christèle	MAZON Marguerite
NADOR Alexandra	MAIRE Frédéric	TORRES Nathalie

Les administrateurs qui ont été élus pour 3 ans à partir de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2024 sont :

LACOUTURE Marc	L. Stéphane	NOUVION Arnaud
----------------	-------------	----------------

Nous sommes donc 11 administrateurs.

7. Réponses aux questions sur le rapport d'activité et aux commentaires

Par le vote en ligne, il y a eu 12 écrits. En version papier, il y a eu 0 écrit.

Parmi ceux-ci, une grande majorité sont des remerciements et des encouragements en lien avec les actions de l'association.

- « Est-il prévu une modernisation de nos outils internes de fonctionnement ? Si non, quels sont les freins et comment les lever ? En tant que nouveau bénévole en section locale, j'ai pu constater la vétusté du SI (forums, mail, absence d'outil adaptée à une GED efficace (Gestion Electronique de la Documentation). Je ne les trouve pas inclusifs, c'est à dire facilitant pour des bénéficiaires malades, notamment ayant des problèmes cognitifs. »

L'association fait au mieux avec ses moyens financiers et humains. Des formations en distanciel sont organisées tous les mois depuis le second semestre 2024 à destination des bénévoles pour les aider à prendre en main les outils et les faire monter en compétence. Si certains adhérents ont des compétences particulières dans ce domaine, ils sont les bienvenus pour nous aider.

Association France Lyme - courriel : contact@francelyme.fr • web : www.francelyme.fr

- « *Comment faire pour que les adhésions ne diminuent pas ?* »

C'est un engagement personnel de plus en plus difficile car les associations ne sont plus vues comme des références d'orientation et de soutien, notamment depuis l'arrivée des réseaux sociaux. Différentes actions peuvent être faites pour solliciter les ré-adhésions, certaines par les bénévoles de l'association comme la relance des adhérents et d'autres par les adhérents eux-mêmes en sollicitant leur entourage pour adhérer.

- « *Quel est le détail des charges sous-traitance, intermédiaires honoraires et autres services extérieurs ? notamment avocat, agent administratif et système d'information* »

Le bilan comptable imagé détaille ces éléments. En 2024, nous n'avons pas eu de prestation d'avocat. En sous-traitance, nous avons une augmentation des frais de nos outils informatiques, notamment avec les factures qui ont lieu tous les 2 ans, l'ajout de l'agenda sur le site internet et le passage à un forfait plus important pour la diffusion des lettres d'informations mensuelles. Pour nos rassemblements en présentiel (assemblée générale et réunion de conseil d'administration) et les déplacements sur le terrain des sections, les frais kilométriques et d'hébergement ont subi l'augmentation nationale.

Les charges externes ont augmenté de 5% correspondant pratiquement au coût de la vie. Il est à souligner que les bénévoles ont choisi de diminuer les charges de l'association en renonçant au remboursement de leurs frais à hauteur de 7 540 €.

- « *Quel est le type de contrat de notre agent administratif ? Est-ce via une société de service ?* »

Céline est l'agent administratif de l'association depuis l'année 2019 avec un contrat prestataire de service à son compte. Elle travaille à temps partiel pour l'association. Ce n'est pas une société de service.

- « *Serait-il envisageable de retracer les points principaux dans une note écrite afin que les personnes intolérantes comme moi puissent avoir connaissance des propos tenus ? Comme beaucoup de personnes porteuses de MVT j'ai des problèmes avec les ondes, vertiges, sueurs... et de ce fait je ne peux participer aux webinaires proposés.* »

Nous ne sommes pas en mesure de retranscrire tout le contenu des webinaires. Pour les demandes précédentes du même type, nos appels à bénévolat n'ont pas eu de succès. Nous ouvrons à nouveau cette possibilité pour qu'un nouveau bénévole puisse s'y atteler.

- « *Évoquer la réponse de santé grâce à la NATUROPATHIE !!!* »

Nous parlons régulièrement de naturopathie, de phytothérapie et d'autres techniques de soin, notamment lors des webinaires ou des visios-Lyme. Les bénévoles de l'association ne peuvent pas être prescripteurs. Les échanges entre malades se font donc sur la base du témoignage et de l'expérience. Les conseils de santé ne peuvent être recommandés que par des professionnels de santé. En cas de besoin, n'hésitez pas à écrire aux référents à l'adresse referents@francelyme.fr

- « *128000 € environ de trésorerie me paraît considérable pour une association comme France Lyme* »

C'est fondamental de disposer de réserves permettant de développer nos projets, en particulier, le Lyme Infos Service. Ces réserves nous permettent également de faire face aux aléas de la vie associative, par exemple, pour couvrir des frais juridiques éventuels.

Pour rappel, France Lyme ne dispose d'aucune subvention publique.

- « Que faire pour améliorer la prise en charge des lymés chroniques. Est-il possible d'établir un mode opératoire pour éviter l'errance médicale et être pris en charge au bon endroit. Je suis sceptique sur les pôles médicaux Lyme qui ont été mis en place notamment sur l'accueil et le type de prise en charge. »

La prise en charge des malades Lyme long est difficile en France. Nous nous battons, au quotidien, pour faire évoluer les choses. Dans l'immédiat, notre service référents oriente au mieux les malades qui nous contactent vers les derniers médecins qui ont des compétences sur les maladies vectorielles à tique en France. Les retours des prises en charge, dont nous disposons, dans les CRMVT et CCMVT sont très variables. Si vous avez été reçus en consultation par un de ces centres, nous sommes très intéressés par vos retours.

La séance est levée à 10H30.

Signature du procès-verbal par le président et le secrétaire du bureau de la séance de l'assemblée générale ainsi que les scrutateurs

Frédéric MAIRE, président de la séance

Nathalie TORRES, secrétaire de la séance



Valérie THOMASSIN, scrutateur

Sylvie SOLA, scrutateur

